



Observer et évaluer dans les rapports éducatifs : de la représentation d'un dire singulier à la description d'une situation

Frédérique Sitri

► To cite this version:

Frédérique Sitri. Observer et évaluer dans les rapports éducatifs : de la représentation d'un dire singulier à la description d'une situation. 2010. hal-00519167

HAL Id: hal-00519167

<https://hal.science/hal-00519167>

Preprint submitted on 18 Sep 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Frédérique Sitri

Université Paris X, SYLED-CEDISCOR

Observer et évaluer dans les rapports éducatifs : de la représentation d'un dire singulier à la description d'une situation ¹

Les rapports éducatifs sur lesquels nous travaillons ont pour objectif d'évaluer le danger ou le risque de danger couru par un enfant qui a fait l'objet d'un signalement ou d'une « information préoccupante »² et, le cas échéant, de préconiser une mesure éducative (aide éducative, placement) de type administratif ou judiciaire susceptible de réduire les risques³. Cette évaluation consiste pour l'essentiel dans l'observation et la description de la situation familiale et se nourrit principalement d'entretiens avec les différents « acteurs » de cette situation (enfants, parents, intervenants extérieurs). Rousseau, dans son travail sur les rapports d'AEMO, constate ainsi que « la pratique d'observation constitue à la fois le socle et l'ossature d'un métier où l'éducateur reste, comme lors de son avènement professionnel, avant tout chargé de bien observer et de décrire fidèlement à l'attention d'une autorité » (2007 : 260) et que « plus de la moitié des actes est réalisée sur la base d'une intervention individuelle, et essentiellement à partir d'entretiens, un espace de parole qui favorise une expression de la réalité intrafamiliale » (*ibid.* : 286).

¹ Je remercie Jacqueline Authier et Georgeta Cislaru pour leurs commentaires sur ce texte ; certains points ont fait en outre l'objet de discussions d'une part avec Sarah de Vogüé, d'autre part avec mes collègues du groupe « discours rapporté » de MoDyCo, Catherine Boré, Denise Malrieu et Caroline Mellet. Bien entendu, les erreurs et imprécisions qui demeurent sont miennes.

² La notion d'« information préoccupante » mise en place par l'ONED vient d'être reprise par la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance. Le guide pratique paru à la suite de la publication de la loi précise : « on entend par information préoccupante tout élément d'information, y compris médical, susceptible de laisser craindre qu'un enfant se trouve en danger ou en risque de danger, puisse avoir besoin d'aide et qui doit faire l'objet d'une transmission à la cellule départementale pour évaluation et suite à donner ». L'information préoccupante qui donne lieu à évaluation est à distinguer du « signalement » rédigé par des professionnels sous la forme d'un écrit obéissant à des normes rédactionnelles.

³ La mesure est judiciaire quand le travailleur social considère qu'il n'y a pas de coopération de la famille pour remédier aux « difficultés » identifiées et de la sorte réduire le risque de danger couru par l'enfant.

Nous nous proposons ici d'examiner de quelle façon s'agence, dans les rapports que nous avons étudiés ⁴, la représentation des dires des personnes avec lesquelles s'est entretenu le travailleur social et la description de la situation familiale, description orientée par l'objectif d'évaluation et de prescription d'une mesure qui constitue la visée explicite de ces rapports. D'un point de vue linguistique, il s'agit d'observer le glissement, l'intrication entre des énoncés référant à des événements de parole et des énoncés décrivant un « état de choses » s'étalant dans une durée présentée comme indéterminée, débordant le moment de l'entretien. Si l'on considère que le scripteur (*L*) représente dans son texte les dires des membres de la famille ou des professionnels intervenant auprès de la famille (*I*) afin de décrire la situation de cette famille, la question abordée ici est celle de la frontière entre la représentation d'un acte de parole, celui de *I*, localisable dans le temps et dans l'espace, et la description/caractérisation d'une situation. Nous nous proposons donc d'aborder la problématique définie ci-dessus par le biais des formes de représentation du discours autre ⁵ (désormais RDA) à propos desquelles se pose la question de la distinction ou au contraire de la fusion entre les deux sources énonciatives : formes non marquées en premier lieu, interprétables comme relevant de la représentation du discours autre en raison d'indices contextuels ; formes de discours indirect ensuite, qui reposent sur une opération de reformulation des dires de *I* par *L* et pour lesquelles la frontière entre représentation d'un dire et description d'une attitude repose sur le sémantisme du segment introducteur, un prédicat verbal le plus souvent. Nous examinerons pour finir le rôle extrêmement important joué par l'emploi généralisé d'un même « tiroir verbal », le présent, dans ces glissements entre les différents niveaux d'énonciation et de temporalité représentés dans les rapports.

Les analyses mettant en jeu des éléments contextuels (qu'il s'agisse de la catégorisation des formes de RDA ou des valeurs du présent), nous nous proposons de passer en revue les différents facteurs susceptibles de jouer un rôle dans l'interprétation des formes.

⁴ Voir l'article de Pugnière ici-même. Rappelons qu'il s'agit de rapports éducatifs émanant de deux services analogues situés dans deux villes différentes.

⁵ La dénomination « représentation du discours autre » permet d'envisager des phénomènes qui ne sont pas généralement recensés dans la catégorie du « discours rapporté », tel que la modalisation en discours second (Authier-Revuz 2001). On considère que dans un acte d'énonciation *A* un locuteur *L* représente un autre acte d'énonciation *a* mettant en jeu un locuteur *I*.

Trois niveaux de contextualisation peuvent à notre sens être pris en considération : le genre, la rubrique et la séquence.

Les textes étudiés, qui sont dénommés rapports éducatifs, enquêtes sociales ou rapports d'Investigation et d'Orientation Educatives, ont en commun un dispositif énonciatif et une visée pragmatique : ce sont des textes rédigés par un service éducatif, à la demande d'une autorité administrative ou judiciaire, afin de rendre compte – à l'issue d'une période d'intervention relativement brève – d'une situation et de préconiser un mode d'intervention. Outre le destinataire « autorisé », qui est le plus souvent le juge pour enfants, des destinataires « potentiels » sont susceptibles de lire le rapport : il s'agit d'une part des professionnels ayant accès au dossier et d'autre part, depuis 2002, de la famille elle-même (voir Matras ici-même).

Un deuxième niveau de contextualisation est constitué par la rubrique dans laquelle apparaît l'énoncé considéré. Les rapports sont en effet organisés en rubriques dont les dénominations peuvent varier d'un service à l'autre mais qui sont cependant aisément superposables. Après des données d'ordre matériel sur la famille (rubrique intitulée « composition familiale », « conditions matérielles de vie », « histoire familiale ») et sur le déroulement de la mesure, se situent une rubrique intitulée « entretiens » ou « synthèse des entretiens » ou parfois « éléments recueillis » puis une rubrique conclusive (intitulée « analyse et conclusion », « conclusion générale » ou « perspectives »). Si l'essentiel des informations fournies par les rapports a été recueilli oralement auprès de tiers, la situation d'un énoncé dans une rubrique explicitement intitulée « entretiens » n'en constitue pas moins un facteur non négligeable dans l'interprétation de cet énoncé comme renvoyant au discours de *l*, même en l'absence de marques explicites de RDA. Entre absence de marques et contrainte interprétative se joue la question de la prise en charge énonciative de ces énoncés.

Enfin, un troisième niveau de contextualisation doit être envisagé, celui de la suite d'énoncés ou séquence dans laquelle s'insère l'énoncé considéré – séquence le plus souvent matérialisée dans les rapports sous la forme de paragraphes d'étendue variable selon les services et les scripteurs. Là encore l'interprétation d'un énoncé non marqué comme relevant du champ de la RDA s'appuiera sur la présence d'énoncés avec marques explicites dans le contexte immédiatement précédent et tout particulièrement en début de paragraphe.

Tels sont les différents niveaux de contextualisation que nous mettrons en œuvre dans l'analyse des énoncés, en examinant en premier lieu le cas des énoncés ne comportant pas de marques explicites de représentation d'un autre discours.

1. Les énoncés non marqués : discours de *l* ou description par *L* ?

Dans les dossiers, les rubriques explicitement consacrées au compte-rendu des entretiens avec la famille ou avec les intervenants extérieurs se caractérisent par une alternance d'énoncés présentant des marques explicites de RDA (discours direct, discours indirect, modalisation en discours second, modalisation autonymique), que nous appellerons énoncés marqués (désormais EM), et d'énoncés non marqués (désormais ENM). Les premiers réfèrent directement ou indirectement à un événement de parole ; les seconds sont des énoncés descriptifs ou narratifs qui pourront être interprétés comme la représentation du contenu du dire de *l* ou bien, étant donné l'absence de marques, comme la description d'éléments de la situation de *l*. Nous allons tenter de cerner les facteurs qui favorisent cette ambiguïté en déployant de façon schématique les différentes configurations rencontrées.

1.1. Fréquence et répartition des énoncés marqués et des énoncés non marqués

La fréquence d'apparition des formes marquées varie en fonction de deux facteurs essentiels qui sont d'une part l'identité du scripteur et d'autre part le statut de *l*. Par scripteur on entendra le scripteur « institutionnel », c'est-à-dire le service et les normes rédactionnelles qui lui sont propres tout autant si ce n'est plus que l'individu qui rédige et signe le document : on observe en effet, pour le même type de rapport, une préférence très nette d'un des services pour l'emploi de formes marquées et singulièrement pour les formes guillemetées, tandis que l'autre service emploie plutôt des formes non marquées ou des formes de reformulation comme le discours indirect (désormais DI).

Le deuxième facteur fait intervenir le statut de la personne avec laquelle se fait l'entretien, c'est-à-dire du locuteur *l* dont les paroles sont représentées : le marquage sera plus fréquent quand *l* est un membre de la famille et particulièrement un enfant, avec dans ce cas une proportion non négligeable de formes guillemetées – conformément aux recommandations des guides de rédaction –, tandis que les propos

des intervenants extérieurs seront le plus souvent donnés dans une suite d'énoncés non marqués ou, quand marquage il y a, avec des formes favorisant la reformulation, comme le DI. Les deux extraits suivants illustrent pour ainsi dire les deux pôles entre lesquels se répartissent les rapports. L'exemple 1 reprend un entretien extrait d'un rapport émanant du service qui utilise le plus de formes marquées, et d'un entretien avec un des enfants objet du signalement, tandis que l'exemple 2 cite un rapport émanant du service le plus avare de formes marquées, et la séquence rapporte les informations fournies par des intervenants extérieurs (scolarité en l'occurrence) :

Exemple 1

E. parle du précédent week-end passé avec son père. Elle explique avoir été au jardin à R.. Elle finit par nous dire, avec beaucoup d'hésitation, que sa mère était avec eux.

Elle confirme qu'effectivement ses parents se voient mais qu'ils ne veulent pas le dire car « *ils veulent d'abord essayer pour en parler ensuite au Juge* ». Puis, elle argumente son hésitation de nous informer à ce sujet, par le fait qu'elle a compris que le Juge des Enfants aurait demandé à ses parents, « *de se séparer pour que cela soit clair pour les enfants* ». Elle nous questionne sur l'éventuelle gravité de la situation car ses parents se mettent hors la loi en agissant ainsi. Elle ajoute que ses frères et sœurs, ses parents ainsi qu'elle-même ont compris que dans le cas où le couple se reforme, les enfants resteraient au foyer. (Entretien)⁶

Exemple 2

Le responsable de cette structure note que T. se présente régulièrement à la classe quand il n'est pas au stage. Il est présent, mais a beaucoup de mal à s'inscrire dans les différentes disciplines scolaires.

De par ses comportements délinquants, il crée une certaine méfiance à son égard. Cependant dans le cadre des stages qu'il a effectués, il a montré un réel intérêt pour la mécanique mais il a eu beaucoup de mal à respecter les règles et les consignes et actuellement il est en difficulté puisque la classe relais ne renouvelle pas de cession.

T. met en échec ses derniers stages. Il se marginalise de plus en plus. (Déroulement de la mesure)

Quand des formes de guillemetage apparaissent dans des séquences analogues à l'exemple 2, il peut s'agir, dans une forme de collage, de la reproduction d'un texte écrit, appréciation portée sur un bulletin scolaire par exemple :

Exemple 3

⁶ Le nom de la rubrique est indiqué entre parenthèses à la fin de chaque exemple.

Année scolaire 2005-2006 E. est en classe de quatrième G2. Son absentéisme a été probant au cours du premier trimestre : 33 demi-journées entre septembre et novembre date à laquelle une rencontre s'est mise en place avec la mère, le père. Depuis une nette amélioration est constatée.

La moyenne de ses notes est de 9,73 et celle de la classe de 13,04

« des résultats inquiétants dans plusieurs matières. Le niveau requis est loin d'être atteint ; il faut réagir et se mettre au travail ». (Les mineurs/scolarité)

Le guillemetage d'un terme attribué à *l* peut également signaler une divergence d'analyse entre *l* et *L*, comme dans l'exemple 4, à propos de l'alcoolisme d'un père de famille⁷ :

Exemple 4

Au sujet de l'alcoolisme de Monsieur Br., « *il gère* ». Madame Bo [psychologue] affirme qu'il ne s'alcoolise pas les week-ends, ni le soir. [...] (Entretien avec Madame X, psychothérapeute du réseau PASS)

Mais la configuration la plus fréquente, quand il s'agit du compte rendu des entretiens avec la famille, présente une alternance d'énoncés marqués et d'énoncés non marqués, le marquage explicite de la représentation du discours de *l* se faisant majoritairement sous la forme du discours indirect, forme qui présente l'avantage de résumer les dires recueillis, avec des occurrences, de fréquence variable en fonction des paramètres mentionnés ci-dessus, de formes guillemetées ou de formes de modalisation en discours second. En ce qui concerne les énoncés non marqués, la question que nous nous posons ici est celle de leur liaison ou de leur dé-liaison à la source énonciative identifiée dans les énoncés marqués. Deux facteurs nous semblent à prendre en compte : la position relative de l'énoncé non marqué par rapport à l'énoncé marqué qui le précède d'une part, et d'autre part les indices lexicaux et syntaxiques d'une prise en charge de l'énoncé soit par *L* soit par *l*.

1.2. Question de portée des EM

En ce qui concerne l'incidence de la position relative d'un EM et d'un ENM sur l'interprétation du second en termes de RDA, il est évident qu'un ENM suivant immédiatement un EM aura tendance à être interprété comme se trouvant « dans le champ » du marquage initial. Ainsi la configuration dans laquelle la contrainte

⁷ Cette interprétation a été explicitement validée par le scripteur lors d'une restitution.

interprétative est la plus forte est-elle celle où l'ENM, introduit par un signe de ponctuation comme les deux-points, se trouve après un énoncé avec verbe de parole :

Exemple 5

Monsieur D. vit douloureusement le placement de ses fils. À chacun des entretiens, il se montre tendu, dans une attitude défensive. **Son discours est univoque : le retour des enfants s'impose dans la mesure où le couple apporte maintenant un certain nombre de garanties d'ordre matériel : logement parfaitement entretenu, emploi stable de Monsieur.** En outre, spécifie Monsieur D., « j'ai arrêté mes conneries », dernière incarcération au printemps 2003. (Déroulement de la mesure)

Exemple 6

Madame D. **s'inscrit en faux** contre les éléments donnés par l'école X : **E. n'a jamais subi d'Interruption Volontaire de Grossesse.** (E. C., comportement)

L'énoncé qui suit les deux-points est interprété comme le développement du discours de Monsieur D. ou l'explicitation du contenu de la contestation de madame D., sans que l'on puisse toujours trancher entre discours indirect libre (DIL) ou discours direct libre (DDL)⁸. Le sémantisme du verbe introducteur de DI et le signe typographique peuvent être considérés comme des « signaux démarcateurs » de DIL/DDL (Vuillaume 2000). L'interprétation apparaît moins facile en l'absence de signe de ponctuation marquant explicitement la relation de reformulation entre l'EM et l'ENM. Il semble cependant évident qu'un ENM venant à la suite d'un EM positionné en début de paragraphe aura tendance à être placé sous la dépendance du marquage initial, le découpage textuel accordant à l'énoncé placé en position initiale une portée sur l'ensemble du paragraphe qui suit. On peut parler d'« extension de DI »⁹ :

Exemple 7

Elle **décrit** Ja. comme « *un bébé modèle* », qui faisait ses nuits et qui ne demandait rien jusqu'à ses premières convulsions à 18 mois. **A partir de cette période, la vie devient très difficile d'autant plus que les médecins ne prononcent pas de suite un diagnostic.**

⁸ C'est le cas en 6, en l'absence d'embrayeurs ou de déictiques.

⁹ Cette formule est d'Authier-Revuz (séminaire 2007) qui reconnaît, à côté de segments identifiables en raison d'un certain nombre d'indices comme discours indirect libre ou « bivocal », des cas d'extension de DI ou d'extension de modalisation en discours second (ces derniers pouvant être rapprochés des cas d'extensions de portée d'expressions cadratives en « selon » envisagées par Charolles 1997) ou encore des zones de « neutralisation » entre ces différentes formes.

Alors qu'elle maternait beaucoup Je., elle « *est obligée* » ainsi que son mari de s'occuper en permanence de Ja. (Entretien)

Exemple 8

D'emblée, il **aborde** les problèmes du couple, **expliquant** que sa femme l'a trahi au point de créer un conflit quasiment irréversible. **Après avoir travaillé toute sa vie il se retrouve endetté et dans l'impossibilité de s'acheter, comme il le prévoyait pour sa retraite, une petite maison.**

Selon lui, sa femme est atteinte de « la maladie de la dépense », elle ne peut se contrôler ; d'ailleurs dans la famille elle porte le surnom de « *M6 Boutique* ». (Monsieur P.)

Inversement, on formulera l'hypothèse que les configurations avec « distance » entre EM et ENM favorisent la dé-liaison énonciative de l'ENM par rapport à l'EM, produisant une indécision entre description d'un contenu de parole et description d'une situation.

C'est le cas par exemple quant l'ENM se situe à l'initiale d'un nouveau paragraphe, le passage à la ligne jouant le rôle de saut démarcatif. Alors que dans l'exemple 8 ci-dessus le passage de paragraphe s'accompagne d'un nouveau marquage (modalisation en *selon* et îlot textuel), tel n'est pas le cas dans ce qui suit :

Exemple 9

Monsieur B. se décrit comme "*dépressif, ayant tout perdu*", son épouse étant décédée en 2000, suite à une longue maladie de 8 années. "*Les filles étaient petites, 13 ans et 10 ans*".

Monsieur et Madame N. avec qui il "*n'a pas de contacts* " "*s'en sont bien occupées pendant ses incarcérations*".

L. travaille bien. Elle prépare son bac de français. S. a plus de problèmes d'apprentissages et de fréquentations.

Monsieur admet être inquiet pour l'avenir de ses filles, n'assumant visiblement pas la situation. Une aide ménagère vient une fois par semaine. Monsieur B. ne connaît pas précisément ses revenus et ses dépenses, "*il faut demander à Madame E. (l'assistante sociale)* ». (Entretien)

C'est le cas également lorsque le marquage se situe non pas à l'initiale mais à la fin du paragraphe, après les ENM, comme dans l'exemple 10 où, après une série d'énoncés non marqués, apparaissent une modalisation en discours second puis deux verbes de parole :

Exemple 10

L. **est** en 1^{ère} ES. Elle **pass**e en terminale. Elle **a comme projet** d'effectuer une école de commerce mais pense que cela sera irréalisable du point de vue financier. Elle **fréquente**, depuis un an et demi, un jeune homme, d'origine maghrébine, âgé de 18 ans, qui est en terminal ES. Monsieur B. le **connaît** et L. **connaît** les parents de ce dernier. Ce couple de jeunes gens **fait** des projets d'avenir. Il semble, **aux yeux de L.**, que se soit sérieux. Elle **ambitionne** d'avoir une bonne situation professionnelle, de l'argent et une belle maison. Elle nous **parlera** d'enfant suite à notre interrogation à ce sujet. Elle **dit** en vouloir un et son copain, trois. (Entretien avec L.)

On rencontrera des séquences d'ENM isolés, comme dans l'exemple 11 :

Exemple 11

Madame M. ne supporte pas les absences de sa petite-fille, ses fréquentations et ses vols.

Présente au domicile, P. a des horaires décalés avec sa grand-mère, qu'elle bouscule et insulte. Elle ne rend pas compte de ses allées et venues, lui a dérobé des bouteilles de vin, des médicaments. (Entretien)

Seules des indications contextuelles plus larges que la séquence permettent d'interpréter cette série d'énoncés comme la reproduction du contenu des dires de madame M : intitulé de la rubrique, indications factuelles concernant les circonstances de la rencontre (*Madame L. a été rencontrée au domicile de sa mère, Madame M. ; celle-ci était présente*). Mais l'absence, dans l'entourage, de formes marquées fait que l'on entend ici la description par L de la situation de madame M. et plus largement de la famille.

1.3. Degré de reformulation

À côté de la localisation de l'ENM, des indices lexicaux ou syntaxiques permettent de mesurer la place que fait L aux mots de l. Ainsi certains énoncés non explicitement marqués sont pour ainsi dire « truffés » de guillemets signalant une modalisation autonymique d'emprunt, restituant un « mot » ou une « manière de dire » propre à l :

Exemple 13

Il affirme vouloir se faire suivre "*une fois par mois*" en privé sur le plan psychiatrique. Monsieur B. prend "*5 antidépresseurs, tranquillisants, et somnifères*".

Il a été incarcéré à deux reprises en janvier puis en février pour "*conduite en état d'ivresse*". Son permis de conduire lui a été retiré. (Entretien)

D'autres présentent des marques d'oralité qui restituent quelque chose de la « voix » de *l* :

Exemple 14

À la classe relais, il dit s'y plaire mais il s'est décalé du groupe du fait des vols qu'il ne reconnaît pas.

Il a effectué deux stages en mécanique où il a montré des capacités et une réelle motivation, mais dans la durée **c'est difficile pour lui de tenir**. (Déroulement de la mesure)

Dans la plupart des cas, cependant, les ENM présentent plutôt des traits propres au discours de *L* : forte proportion de nominalisations, catégorisations relevant d'un interdiscours psychologique, social, éducatif et propre au domaine professionnel de l'enfance en danger.

Exemple 15

Issu d'une famille nombreuse, il se souvient d'un père très violent de qui tous les enfants se cachaient, préférant dormir au grenier pour éviter les coups. « *Mon père, il nous a tout fait sauf le viol, jour et nuit il nous battait* ».

Très peu soutenu dans les études, Monsieur P. est illettré, **ce qui lui a valu de ne pas pouvoir accéder à des postes hiérarchiquement plus élevés**. Il pense également avoir été abusé par sa femme sur le plan financier pour cette même raison. (Entretien avec monsieur P.)

En 15, après une première séquence présentant le schéma (très fréquent) DI + DD, le paragraphe suivant enchaîne sur un énoncé non marqué présentant une formulation « ne pas pouvoir accéder à un poste hiérarchiquement plus élevé » qui entre en discordance avec ce qui est dit par ailleurs du niveau culturel de *l*.

Des exemples particulièrement frappants de discordance entre la source énonciative explicitée par les formes de RDA et des catégorisations dont on sait par ailleurs qu'elles circulent dans le champ de l'enfance en danger et au premier chef dans les rapports (*circulation de la parole, relation fusionnelle avec la mère, ambivalence envers le père*) sont repérables dans les énoncés suivants, où *l* est identifiable non comme un membre de la famille mais comme un partenaire (médecin, chef d'établissement) :

Exemple 16

Selon le médecin traitant, Madame L. ne sait pas mettre de limites à sa fille et fait preuve de passivité ; **la circulation de la parole entre les différents membres de la famille est difficile.** (Éléments recueillis/la mère)

Exemple 17

Le Proviseur décrit une jeune en grande solitude affective, qui s'exprime peu ; elle est isolée, mais a une amie, C.

P., qui n'a pas supporté la séparation de ses parents, **aurait une relation fusionnelle** avec sa mère, tandis qu'elle manifesterait **de l'ambivalence envers son père.** (Éléments recueillis/La mineure/Comportement)

Ainsi, même si un régime interprétatif propre aux textes étudiés et particulièrement sensible dans les rubriques « entretiens » pousse à interpréter tout énoncé même non marqué comme représentation d'un dire de *l*, un certain nombre de facteurs, tels que l'éloignement de l'énoncé non marqué par rapport à l'énoncé marqué ou encore la présence de catégorisations propres à *L*, favorise une superposition des voix de *l* ou de *L* (bivocalité du DIL), voire un effacement de la voix de *l* : à certains moments, l'on passe subrepticement de la représentation de ce que dit *l* à la description évaluative par *L* de la situation familiale. Comme on le voit, le raisonnement qui précède s'appuie pour une large part sur la possibilité de faire la distinction entre formes marquées et formes non marquées. Ce qui est évident dans le cas du discours direct l'est peut-être moins dans le cas du discours indirect, dont la caractérisation repose sur la possibilité d'identifier un « sémantisme de dire » dans le segment introducteur. Or les limites instables de la catégorie ainsi définie permettent également des phénomènes de glissement entre représentation d'un discours et description d'une attitude.

2. Le discours indirect : de la représentation d'un discours à la description d'une attitude

Contrairement au discours direct, où les guillemets encadrent et balisent le segment de discours attribué à *l*, dans le discours indirect c'est le « segment introducteur » qui catégorise ce qui suit comme représentation du discours de *l*. Restreignant ici les données observées aux seuls « verbes introducteurs »¹⁰, on reviendra sur la porosité reconnue entre verbes contenant explicitement un sémantisme de dire et verbes décrivant un état d'esprit ou une attitude de *l*. On verra ainsi comment, là encore,

¹⁰ Le segment catégorisant un segment discursif comme représentation de discours autre peut en effet appartenir à une autre catégorie que le verbe.

peuvent se ménager des glissements entre le fait de représenter un acte d'énonciation doté de coordonnées spatio-temporelles précises et le fait de décrire un « état de choses » caractérisé en l'occurrence par une certaine attitude intérieure de *l*.

La plupart des travaux (voir par exemple Lopez Muñoz J. M., 1994-1995, Marnette S., 2002, Martins-Balter M, 1976, Von Münchow P.,) qui portent sur la question des « verbes introducteurs » de discours rapporté conclue à la difficulté de définir précisément l'extension de cette catégorie et conséquemment à l'existence d'un certain nombre de prédicats situés à la frontière de la catégorie, à laquelle ils seront ou non intégrés en fonction de facteurs tels que l'aspect verbal, la syntaxe et le contexte ou la marque de personne : « la polysémie intrinsèque de ces verbes est aussi influencée par les aspects verbaux (perfectif, imperfectif, itératif) et la syntaxe (proposition conjonctive ou infinitive, groupe nominal) » (Marnette 2002 : 212). Ainsi que le formule Chuquet :

La variété même des verbes introducteurs en français et des types de contenu rapporté pose le problème du glissement progressif depuis le discours rapporté, où sont clairement distingués deux origines (S0 et S1), vers l'assertion par S0 d'une opinion ou d'un jugement attribués à un locuteur qui n'est plus considéré comme asserteur à part entière (2001 : 42).

Nous avons classé les prédicats susceptibles d'introduire des discours rapportés en trois grands ensembles afin d'observer les glissements de sens et les changements de catégorie (verbes de parole ou non) et conséquemment les variations dans la référence des énoncés (représentation d'un acte de parole, description d'une attitude).

2.1. Les verbes de parole « à proprement parler »

La série des verbes de parole « à proprement parler » que l'on peut relever dans les dossiers se caractérise par sa diversité. On rencontrera ainsi *affirmer, expliquer, indiquer, ajouter, raconter, relater, préciser, souligner, confirmer, exprimer, parler de, citer, évoquer, confier, avouer, prétexter, laisser entendre* mais aussi *décrire, situer comme* ou *avancer le fait que, mettre en lumière...*

Si les énoncés comportant ces prédicats réfèrent sans ambiguïté possible à un événement de parole dont *l* est le sujet, l'observation de la complémentation du verbe permet de faire apparaître des degrés de reformulation de la parole de *l* par *L*. La

construction nominale impose ainsi une reformulation plus poussée des dires de *l* que la construction complétive ou infinitive. On y trouve en particulier des catégories propres au domaine professionnel ou des termes qui, dans les rapports, signalent un passage de la singularité du cas à la généralité de la situation, comme *difficulté* ou *problème*, analysés par Veniard ici-même :

Exemple 18

Elle nous **dira être en réelles difficultés éducatives** avec J. (Entretiens avec la famille/Entretien avec Madame NOISETTE)

Exemple 19

Monsieur C. **dit les divergences éducatives** qui existaient avec son ex-femme. Il est soucieux que les enfants soient bien pris en charge par leur mère et il dit son impossibilité d'accéder à un logement et de faire davantage pour eux. (Éléments recueillis)

On observe ainsi avec intérêt que le GN complément d'un verbe comme *exprimer*, qui admet essentiellement une complémentation nominale, est très fréquemment de sens négatif : sens négatif du nom (*préoccupation, lassitude*), marqué éventuellement par un suffixe privatif (*impuissance, incompréhension, inquiétude*), ou présence d'un quantifiant de type *peu de* venant restreindre la portée d'un nom de sens positif (*peu d'intérêt pour, peu de réels projets d'autonomisation, peu d'émotion*). La construction *il exprime* + GN est, on le constate, fréquemment porteuse d'une évaluation négative dont on peut formuler l'hypothèse qu'elle sert la ligne argumentative du rapport (c'est parce qu'il y a dysfonctionnement qu'il y a eu signalement et qu'il doit y avoir action éducative).

Cependant, malgré la faculté propre à la construction nominale de rendre compte du contenu du discours de *l* dans les « mots » de *L*, c'est bien un acte de discours de *l* qui est évoqué par le type de verbes dont il s'agit ici.

2.2. Les verbes « illocutoires »

Quand le prédicat comporte une dimension illocutoire, comme c'est le cas par exemple pour *avouer, admettre, reconnaître, déplorer, incriminer, se plaindre* ou *demander*, la question est de savoir si la manifestation de l'acte illocutoire est nécessairement superposable à la représentation d'un dire. Plus précisément, avec les énoncés comportant ce type de prédicat, tout se passe comme si l'on avait affaire à une

superposition de différents niveaux de référence et du coup de différents niveaux de temporalité, entre lesquels des éléments liés au contexte ou au sémantisme du verbe peuvent, dans certains cas, permettre de trancher.

On remarque tout d'abord qu'un énoncé comme *il lui reproche [à sa mère] de ne rien comprendre et de ne pas poser les questions directement* en 20 :

Exemple 20

Il décrit sa mère comme « sensible », car il est aisé « de la faire crier et de la faire réagir ». **Il lui reproche de ne rien comprendre et de ne pas poser les questions directement.** « Elle essaye toujours de savoir par une autre question, elle tourne autour du pot ».

peut toujours être interprété comme un énoncé non marqué de DIL. Comme on l'a montré dans le paragraphe précédent, une telle interprétation sera liée à des indications contextuelles : situation dans la rubrique « entretien », présence dans le contexte proche d'énoncés marqués, en particulier des énoncés avec des verbes de parole explicites. L'énoncé à la troisième personne *il reproche, il reconnaît, il se plaint...* constituerait la « transposition » d'un énoncé à la première personne *je reconnais, je reproche, je me plains...* Dans cette lecture, c'est *l* qui profère l'acte de parole. On remarquera que cette transposition peut se révéler difficile pour des raisons « stylistiques » (*j'incrimine*, peu vraisemblable dans la bouche des locuteurs concernés) ou pragmatiques (*je menace*).

Cependant, le prédicat *il reproche* dans l'exemple 20 ci-dessus pourra toujours être considéré comme étant le fait de *L*. Dans ce cas, deux possibilités interprétatives peuvent de nouveau être dégagées : on pourra comprendre que *L* qualifie le dire de *l* (on a alors affaire à un verbe introducteur de DI) mais on pourra également entendre que *L* qualifie une attitude de *l*. Dans le premier cas de figure, *il reproche à sa mère* représente les paroles de *l* en les catégorisant comme des reproches. Dans la seconde interprétation que nous proposons, *L* caractérise *l* comme étant quelqu'un qui a des reproches à faire à sa mère, et cette caractérisation peut concerner soit *l* au moment de l'entretien, soit *l* dans la situation générale qui est celle que vise le rapport.

Un certain nombre de facteurs vont bien entendu jouer pour faire entendre plutôt l'une

ou plutôt l'autre interprétation : facteur contextuel lié à la rubrique dans laquelle se situe l'énoncé et à la présence de formes marquées, en particulier de verbes de parole « à proprement parler » ; facteur syntaxique, la construction avec GN allant plutôt dans le sens d'une caractérisation « généralisante ». Ainsi peut-on comparer l'emploi de *reprocher* en 20 et en 21, où *elle reproche son alcoolisme [à son compagnon]* ne nous semble pas référer à un acte de parole mais décrire l'état d'esprit de *l* :

Exemple 21

En 1987, elle fait la connaissance de P. A. et ils s'installent ensemble à B.
Enceinte de quatre mois, elle quitte son compagnon auquel elle **reproche** son alcoolisme, et retourne vivre chez ses parents. (Histoire familiale)

Facteur sémantique également, dans la mesure où certains prédicats présupposent l'interaction, et par conséquent réfèrent plus facilement à une représentation de paroles : c'est le cas pour la série des prédicats *convenir*, *admettre*, *avouer*, *reconnaître* qui sont interprétables comme réactions à une intervention initiale ; ces verbes indiquent qu'il y a eu verbalisation explicite par *l* de son acquiescement à l'analyse de la situation formulée par *L* ou à une proposition d'aide – acquiescement qui constitue à la fois le reflet de l'action du travailleur social auprès de la famille et une pièce importante de l'argumentation qui sous-tend le rapport :

Exemple 22

Elle évoque toutefois son malaise et sans en reconnaître toutefois le bien fondé, **convient** de la nécessité d'un cadre éducatif, tant pour la protéger que pour l'aider dans son insertion professionnelle. (La mineure/entretien)

Ces différents facteurs se combinant ou se contredisant rendent extrêmement difficile la description de ces énoncés. Ainsi, si l'on compare 23 et 24, on observe une opposition contextuelle redoublée par une différence de construction, infinitive ou complétive en contexte « entretien », GN en contexte « histoire familiale ». Il faut cependant noter qu'en 24 la relative *qui n'accorde pas de crédit aux propos tenus par l'école* nous replace dans un contexte « de paroles ».

Exemple 23

M. parle peu spontanément du climat familial, hormis des violences entre frères et sœurs, sous forme de cris et des coups.

Il **reconnaît** avoir du mal à obéir à sa mère. M. voit son père un week-end sur deux au domicile de la grand-mère paternelle. (Entretien)

Exemple 24

Début 2005, nouvelle interpellation par l'école, concernant M. et G. qui « ne vont pas bien du tout » ; les deux garçons sont affectés par la séparation de leurs parents, le contexte conflictuel et ne peuvent se concentrer sur leur travail scolaire.

Madame C., qui n'accorde pas de crédit aux propos tenus par l'école, **reconnaît** toutefois les difficultés de ses enfants, leur besoin d'avoir un lieu pour s'exprimer mais ne fait pas les démarches nécessaires. (Histoire familiale)

Entre la représentation du contenu d'un événement de parole, la description de l'état d'esprit de *l* au moment de l'entretien et la description de cet état d'esprit « en général », dans la situation qui est celle de *l*, plutôt qu'à une distinction tranchée, c'est bien souvent à une superposition que l'on a affaire, à un glissement imperceptible lié à des facteurs extrêmement ténus.

2.3. Les verbes de pensée/jugement ¹¹

Avec la série *penser, juger, croire, estimer, trouver*, on est à la frontière de la catégorie des verbes de parole puisque ces verbes peuvent renvoyer à la représentation de paroles intérieures ou à la description d'une attitude par rapport à un contenu mental, comme le souligne Marnette (2002 : 212) qui indique que ce clivage passe au sein même du verbe *penser*, interprétable comme « se dire » ou comme « croire ».

En réalité, il est peu pertinent, dans le corpus étudié, d'interpréter *il pense que* comme représentation de paroles intérieures. Une telle interprétation suppose en effet un énonciateur « primaire » (celui que nous appelons ici *L*) capable de lire dans les pensées de l'énonciateur secondaire (*l*), ce qui en fait un procédé avant tout propre à la fiction. Dans le corpus oral étudié par Marnette, les verbes *penser, (me) sembler, se demander, croire, trouver* suivis d'un DI sont, dans la grande majorité des cas, utilisés à la première personne.

¹¹ Là encore les classements sont hétérogènes : Martins-Baltar (1976) catégorise comme « verbes d'attitude psychologique » les verbes exprimant le jugement, la volition ou le sentiment. De même Marnette inclut dans le groupe « attitude » des verbes comme *être d'accord, reconnaître, regretter, vouloir* que nous avons quant à nous placés dans la série précédente.

Comme dans le cas précédent, il est toujours possible, si le contexte le permet, d'interpréter un énoncé du type *monsieur X pense que* comme un DIL, ce qui amène à reconstituer un énoncé « source » *je pense que* émis par *l*. La formule « Monsieur X dit qu'il pense que » apparaît d'ailleurs dans le corpus, comme on le voit ci-dessous :

Exemple 25

Cette évocation le conduit immédiatement à nous confier qu'il **pense** impossible que la mère ait pu « *toucher* » sa fille. Par contre, il estime plausible que P. ait pu « *voir des choses* ». (Entretien)

Cependant, pour paraphraser Ducrot (1980) à propos de *trouver*, *monsieur X pense que p* peut également rendre compte d'un discours où Monsieur X aurait dit *p* et non *je pense que p*¹². De fait, l'examen des contextes d'emploi montre que ces verbes sont très fréquents dans les contextes « entretien », en alternance avec des verbes de parole à proprement parler :

Exemple 26

Il dit ne pas voir très souvent son père et ne pas obéir à sa mère, bien qu'elle ne soit pas sévère

Il **pense** que ses parents se sont séparés à cause des grandes disputes qui les opposaient ; celles-ci n'ont pas disparu et il aimerait bien que cela change.

Il est demandeur d'une aide éducative. (Entretien)

Exemple 27

S. situe l'éloignement de la famille élargie lorsque son père s'est petit à petit installé dans l'alcoolisme. Elle dit que la famille a essayé, à plusieurs reprises, de soutenir Monsieur B., mais son comportement allait en s'aggravant. Elle pense que les personnes de l'entourage ont fini par abandonner. Elle-même dira avoir tenté souvent, avec sa sœur, de dire à Monsieur de se soigner, mais rien y a fait. Elle **croit** qu'il va s'en sortir, mais pas tout de suite, peut-être dans cinq, six ans, quand elles auront quitté la maison et construit leur propre vie. Elle ajoute que se sera trop tard pour elles car c'est maintenant qu'elles ont besoin de lui. Puis, elle nuance, en indiquant que, malgré tout, se sera bien pour lui. (Entretien)

Mais, comme pour les énoncés envisagés précédemment, *il pense que* peut également résonner comme caractérisation générale de l'état d'esprit de *l* dans la situation de l'entretien d'une part, dans la situation familiale visée par l'enquête d'autre part : *Monsieur X pense que* serait interprétable comme « l'opinion de monsieur X est que »,

¹² « On [peut] utiliser l'énoncé *Pierre a trouvé que p* pour rendre compte d'un *discours effectif* de Pierre, discours où Pierre aurait prononcé soit *p*, soit *je trouve que p* » (Ducrot 1980 : 89).

autrement dit « la situation peut être caractérisée par le fait que l'opinion de monsieur X est que ». Là encore, des indicateurs contextuels, situés à différents niveaux, peuvent orienter l'interprétation vers une caractérisation générale ou vers la représentation d'une pensée verbalisée au moment précis de l'entretien. Outre la nature de la rubrique, une forme négative par exemple peut sous-entendre qu'il y eu interaction :

Exemple 28

Par ailleurs, elle ne semble pas percevoir quelques réelles difficultés, angoisses, difficultés de repérage dans le temps et dans l'espace.

Madame G. ne **pense** pas que sa fille ait des tendances suicidaires.
(Comportement personnalité/À l'égard de la mineure)

Par ailleurs, la particularité des prédicats envisagés dans cette section est qu'ils introduisent par rapport à *p* une modalisation et qu'un nouveau dédoublement interprétatif se produit à ce niveau puisque la modalisation peut être le fait de *l* ou le fait de *L* : *l pense que (il n'est pas certain de p)* ou *l pense que p (et il a tort)*. Cette dernière interprétation s'impose d'autant plus que le prédicat est suivi d'une proposition négative. On trouve fréquemment cette tournure avec *il estime que* dans des énoncés tels que :

Exemple 29

La fille **estime** n'avoir nullement besoin d'aide (Entretien)

Exemple 30

Actuellement il **estime** ne plus avoir de problèmes de comportement (Entretien)

Exemple 31

Il **estime** n'avoir ni souci ni crainte (Entretien)

Exemple 32

Elle **estime** que la directrice du collège ne l'apprécie pas trop (Entretien)

Avec cette catégorie de verbes, on se situe, pour ainsi dire, entre la représentation d'une pensée intérieure, sans doute verbalisée mais dont la mise en scène par *L* manifeste sa position de « surplomb » par rapport à *l* – pensée intérieure dont il peut nier la validité – et la description d'un état d'esprit, que l'on peut paraphraser par (je vous informe que) « la pensée de *l* à propos de est que ».

Les glissements que nous avons tenté de décrire entre représentation d'un événement de parole et description d'une situation sont favorisés par un dernier facteur, sur lequel nous allons nous attarder, qui est l'emploi généralisé du présent.

3. Emploi du présent et brouillage des temporalités

Que ce soit dans l'hésitation à attribuer un énoncé non marqué à *I* ou à *L*, c'est-à-dire à l'interpréter comme la représentation par *L* du contenu du discours de *I* ou comme la description/caractérisation par *L* d'un élément de la situation, ou que ce soit dans les flottements, perceptibles pour certains verbes introducteurs de discours indirect, entre la référence à un événement de parole et la description d'un état intérieur, c'est à un glissement d'une référence temporelle localisable à une référence temporelle plus large et moins déterminée, englobant le moment de l'entretien mais aussi le moment de la rédaction et de la lecture du rapport, que l'on assiste. Cet effet de glissement est largement dû à l'effet de sens propre au présent, dont l'emploi est dominant dans les rapports, et singulièrement dans les rubriques « entretiens ».

À côté du présent, on trouvera dans les rapports des formes de futur, sur l'emploi duquel nous reviendrons, et de passé composé (les formes de passé simple étant rares). Globalement, le passé composé apparaît dans les séquences consacrées au déroulement de la mesure, dans lesquelles le scripteur donne des informations sur la fréquence des rencontres, le respect des rendez-vous par la famille. Cette forme temporelle est également présente dans les rubriques « entretiens », principalement en ouverture, dans les séquences exposant les circonstances de la rencontre. Elle peut aussi naturellement être employée dans les séquences de récit rétrospectif de l'histoire familiale, soit dans les rubriques explicitement consacrées à ce thème soit dans la partie des rubriques « entretiens » qui reviennent sur le passé de la famille. Conformément à sa valeur, le passé composé marque l'antériorité par rapport au moment de la rencontre et de l'écriture du rapport.

La particularité du présent est qu'il apparaît dans toutes les rubriques du rapport pour référer à des temporalités différentes. Si l'on analyse par exemple les emplois et les valeurs du présent dans un des rapports (Bronze), on observe que cette forme temporelle sera utilisée dans la rubrique « histoire familiale » :

Exemple 33

En (date) madame B. est atteinte d'un cancer

Suite à la disparition de madame la famille revient à X

avec une valeur de présent « de narration » renvoyant à un moment du passé explicitement localisé par les circonstanciels.

Une valeur analogue est identifiable dans les paragraphes où sont rapportées les circonstances de la rencontre entre le travailleur social et le membre de la famille dont il est question :

Exemple 34

M B. se présente seul au service. Il tient difficilement debout

Là encore le moment de référence de l'événement est celui de l'entretien, antérieur à la rédaction du rapport.

À côté de ces deux types de présent de narration, ce rapport présente également un présent dont le moment de référence est de toute évidence le moment de l'énonciation, comme

Exemple 35

Nous pensons nécessaire de proposer une mesure de

Dans cet énoncé, situé dans la rubrique « perspectives », par lequel le scripteur formule une proposition d'intervention, le présent est performatif : l'acte de la proposition est concomitant de son énonciation.

Par ailleurs, le codage au présent des énoncés situés dans la rubrique conclusive correspond pour la plupart d'entre eux à une valeur généralisante, comme dans l'exemple suivant :

Exemple 36

En effet, Monsieur B. se présente en grande difficulté et ce depuis quelques années, dans la gestion du quotidien concernant ses filles et sa propre personne. Il apparaît malade depuis longtemps, pris dans une problématique d'alcoolisme qui se chronicise.

Ce qui est dit de monsieur B. est valable non seulement au moment de la rédaction du rapport mais aussi au-delà : c'est sa situation qui peut être caractérisée de cette façon.

Si le présent est de loin le « tiroir verbal » le plus utilisé, c'est qu'il peut renvoyer à des moments de référence variés, qu'il fait preuve d'une grande malléabilité, tout en présentant l'avantage d'une morphologie simple. Cette malléabilité est de fait un des éléments de la description de ce temps qui amène un certain nombre de linguistes à l'analyser comme une « une forme non temporelle et non déictique du verbe » dont l'interprétation dépendra « exclusivement d'éléments contextuels » (Mellet 1998 : 204-205). C'est, nous semble-t-il, ce caractère non spécifié en soi du présent qui peut expliquer que, dans certaines configurations discursives, puisse se produire comme une superposition de valeurs, de moments de référence : c'est le cas selon nous dans les séquences « entretiens » pour les deux types de configurations discursives que nous avons analysées ci-dessus, les énoncés non marqués et les énoncés avec verbes introducteurs de discours indirect.

En ce qui concerne les énoncés non marqués, l'ambiguïté dans la prise en charge énonciative que nous avons tenté de décrire fait qu'un énoncé comme *X travaille bien* pourra référer à deux moments : il est interprétativement et contextuellement localisé dans un moment de référence précis, celui de l'entretien au cours duquel s'est produit l'événement de parole dont il est le contenu. Mais la dé-liaison de cet énoncé par rapport à la source énonciative qu'est *I*, dont nous avons relevé un certain nombre de facteurs (organisation séquentielle, hétérogénéité des catégorisations), en fait simultanément un énoncé caractérisant la « situation » de *X* dans un moment de référence plus large que l'énonciation de *I*, valable au-delà ou, si l'on veut, indépendamment de l'acte d'énonciation de *I* : ce qu'il faut savoir de cette situation, c'est, entre autres informations, que « *X* travaille bien ». Cette valeur de vérité générale est d'ailleurs celle qui affecte ce type d'énoncés quand ils sont situés dans une autre rubrique que la rubrique « entretiens », soit dans une rubrique donnant des informations factuelles sur la famille (« ressources ») soit, on l'a vu, dans la rubrique conclusive.

Si l'on considère maintenant les énoncés de discours indirect, on observera que l'hésitation notée pour un certain nombre de « verbes introducteurs » de discours

indirect entre la référence à un acte d'énonciation et la description d'un état d'esprit, correspondant à deux moments de référence distincts, peut de la même façon être mise en relation avec la « malléabilité » du présent. On s'appuie ici sur l'analyse que fait Chuquet de la valeur du présent des verbes déclaratifs dans les textes de presse :

Le caractère composite du repérage du présent (validé pour le moment où les paroles ont été effectivement prononcées et pour le moment où le journaliste les rapporte) permet de superposer la référence à un événement discret, localisable sur les t, et la référence à une propriété ayant pour support le sujet syntaxique non nécessairement localisé en un moment et/ou un lieu spécifique (souvent d'ailleurs auto-repéré, c'est-à-dire désigné par un nom propre). (2001 : 54)

De même que, dans les textes de presse, le passage d'une valeur à l'autre du présent s'accompagne de la disparition de la chronologie, de même observe-t-on dans les rapports une réorganisation thématique de la rubrique « entretiens », plus visible dans certains rapports où la séquence est balisée par des « cadrages thématiques » (*en ce qui concerne la scolarité, en ce qui concerne le couple...*) ainsi que la disparition des marques de l'interaction, propres elles aussi à introduire de la succession temporelle.

Dans nos textes, cet effet de passage d'une temporalité à une autre, d'une valeur du présent à une autre, est de plus en plus perceptible à mesure que les prédicats sont moins ressentis comme des verbes de parole. Il est néanmoins loisible de se demander si ce miroitement d'une valeur à l'autre du présent, d'une référence temporelle circonscrite par le contexte (le moment de l'entretien) à une référence temporelle indéterminée mais, d'une certaine façon, associée à l'objet que vise à caractériser le texte (la « situation ») ne se fait pas sentir même pour les prédicats contenant explicitement le sémantisme de « dire », comme si se superposaient « il s'est produit l'événement que madame X dit que » et « l'état d'esprit de madame X est de dire ».

Si l'on admet qu'avec l'emploi du présent se produit comme un « débordement » du moment de l'entretien vers une caractérisation plus large de la situation, on pourrait alors rendre compte de la présence de nombreux futurs dans les séquences « entretiens » : une hypothèse serait que l'énoncé au futur, qui réfère à un moment ultérieur de l'entretien, réintroduit du coup l'énoncé dans la temporalité de l'entretien (mouvement de projection qui peut être marqué explicitement par un circonstanciel de temps), dont le présent l'avait fait sortir. De fait, dans un nombre non négligeable de

cas, le futur affecte des verbes de parole au sens strict du terme. Le futur pourrait jouer le rôle de « filtre » permettant de discriminer les emplois des verbes introducteurs référant à un événement de parole des autres – particulièrement dans le cas des verbes de « pensée/jugement » (*elle estimera n'avoir ni souci ni crainte vs il pensera que ses parents se sont séparés à cause des grandes disputes qui les opposaient*). Une autre hypothèse, qui n'est pas indépendante de la première, serait que l'emploi du futur correspond à une sorte de bilan impliquant une vision « globale » de l'entretien, du début jusqu'à la fin. La réflexion doit se poursuivre sur l'emploi de ce temps dans nos corpus, qui permettrait de rendre compte de variations telles que celles observées dans l'extrait suivant, où après des futurs « en rafale » on ne peut qu'être intrigué par l'opposition entre *monsieur se présente comme un homme impatient, très directif* et *madame V. se montrera effacée, discrète* :

Exemple 37

Il a été particulièrement difficile de prendre contact avec Madame V. et Monsieur D., ces derniers étant opposés à la mesure d'IOE, vécue comme une intrusion dans leur vie privée sans qu'elle soit justifiée à leurs yeux.

Aussi, dans un premier temps, les courriers que nous **adresserons** au couple nous **reviendrons** ouverts avec une annotation manuscrite stipulant que Madame V. et son concubin ne vivent plus sur A.

Puis suite à la carte que nous **feront** passer par l'intermédiaire de Monsieur D. J., Monsieur D. B. nous **téléphonerà** tout en nous faisant part de son étonnement quant à cette mesure d'enquête et se **montra** assez opposé à l'idée de nous rencontrer.

Après avoir expliqué à Monsieur D. qu'il s'agit là d'une mesure judiciaire et qu'il est dans son intérêt ainsi que dans celui de Madame V. de se montrer coopérant afin que l'on puisse élucider quelques points concernant les enfants Fré. et Fra., il **acceptera** au final de venir nous rencontrer avec Madame au service. Monsieur D. **insistera** toutefois sur le fait qu'il ne **sera** pas très disponible, laissant entendre que cet entretien soit l'unique que nous ayons.

Monsieur D. B. est donc venu comme convenu avec Madame V. et les enfants Fré., Fra. et S. **Monsieur se présente comme un homme impatient, très directif et lui seul répondra à nos questions durant tout l'entretien. Madame V. se montrera effacé, discrète, regardant Monsieur et cherchant son approbation avant de nous répondre par oui ou non.** Il sera très difficile de faire en sorte qu'elle puisse prendre la parole. Fra. restera collée à sa mère durant tout l'entretien, écoutant nos paroles et ne manifestant aucune réaction. Fré. et S. quant à eux, choisirons de prendre un jeu et s'amuser ensemble, faisant fi de ce qui se dit autour d'eux. (Entretien)

Comme on a pu le constater, les questions linguistiques soulevées par ces textes ne sont pas anodines. Ainsi ces derniers ont-ils permis de faire apparaître, au-delà de leur « simplicité apparente », l’ambivalence référentielle et énonciative de certains énoncés, de faire émerger aussi des emplois particuliers de certains temps, comme le futur. Nous avons essayé de montrer que la description des phénomènes linguistiques concernés nécessitait la prise en compte des multiples niveaux où se joue l’interprétation d’un énoncé : entourage contextuel bien entendu mais aussi marques temporelles et morphologiques du verbe, sémantisme du verbe, construction syntaxique...

Nous voudrions insister en conclusion sur le fait que la matérialité linguistique que nous avons tenté de décrire ici, avec des énoncés porteurs de potentialités interprétatives multiples, constitue le produit du travail d’écriture – au sens fort du terme – auquel les scripteurs doivent se colleter pour accomplir la tâche difficile qui leur est confiée : mettre en mots pour en rendre compte à un destinataire multiple (hétérogène) une situation humaine complexe dans laquelle ils sont eux-mêmes impliqués comme représentants de la société.